

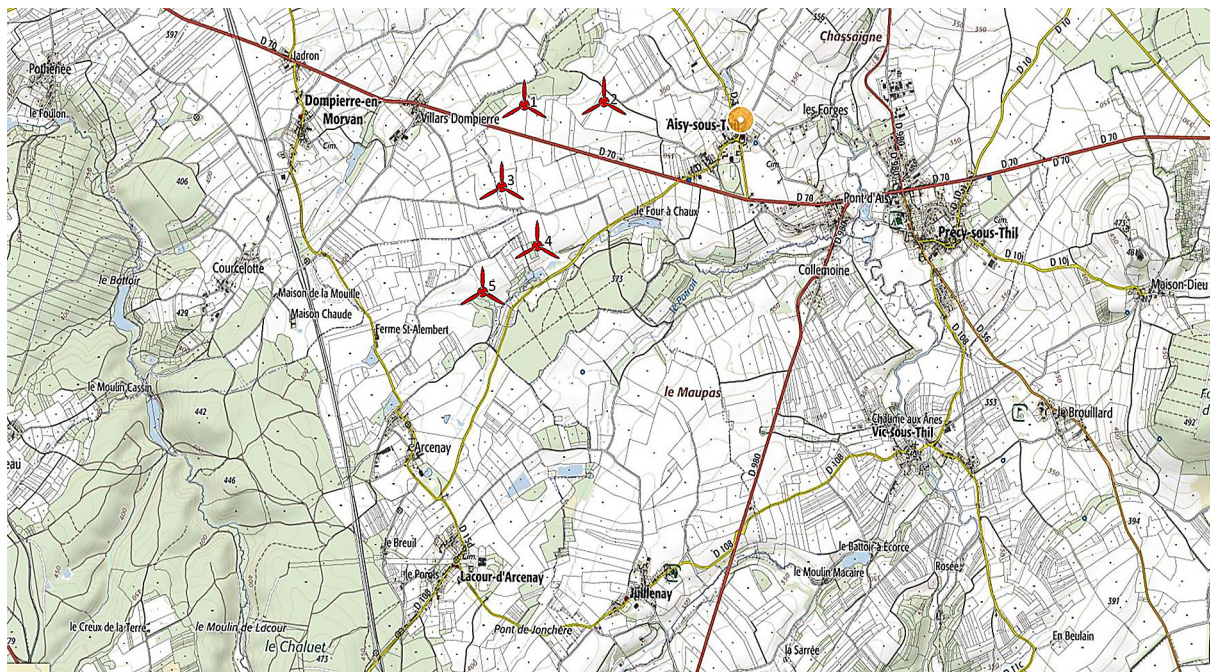
## A TOUS LES HABITANTS de L'AUXOIS-MORVAN CONCERNES par le PROJET ENGIE GREEN de 4 à 6 EOLIENNES GEANTES de 180 m de HAUT et 135 m de DIAMETRE SITUÉES SUR LES COMMUNES DE LACOUR D'ARCENAY ET D'AISSY-SOUS-THIL

Mesdames, Messieurs,

Fin 2018 vous avez été informés des avancées du projet du promoteur éolien ENGIE GREEN situé sur les communes de Lacour d'Arcenay et d'Aisy-sous-Thil. Il a été distribué sur certaines communes par leurs élus respectifs, les documents suivants :

- Document publicitaire Engie Green d'octobre 2018
- Document promotionnel de la FEE : France Energie Eolienne
- Document promotionnel de l'ADEME Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie,

Toutes ces entités, vous l'aurez compris, sont plus que favorables à tous projets éoliens car c'est leur raison d'être. Elles ont été créées pour en faire l'apologie à tout prix.



Confronté à ces projets, j'ai étudié, le plus consciencieusement et objectivement possible le sujet pour en comprendre les tenants et aboutissants. Aussi en quelques principes et quelques chiffres, je vous propose de vous livrer ce que j'ai découvert.

### 1 - OBJECTIF : REDUCTION DU CO2

Les émissions françaises représentent 1 % des émissions mondiales. L'électricité française 8 % des émissions françaises donc 0.08 % des émissions mondiales. (Pour info, la Chine c'est 30 % des émissions mondiales). Les émissions de CO2, en France, on les trouve majoritairement dans le transport 38 %, le chauffage 23 %, et l'industrie 21 %. Dès lors, il ne paraît pas du tout logique de s'attaquer, massivement, à l'électricité déjà largement décarbonnée.

### 2 - LE CONSTAT

Avant la politique des renouvelables (de gauche comme de droite) on avait la chance, grâce au nucléaire, de bénéficier de l'électricité la moins chère d'Europe sans pratiquement aucune émission de CO2. Le nucléaire c'est 6 g de CO2 / kWh produit.

### 3 - RENEUVELABLES ET EMISSIONS DE CO2

De 2014 à 2017 la puissance installée des renouvelables a augmenté de 47 %

De 2014 à 2017 la production d'électricité d'origine fossile a augmenté de 100 %

Résultat de cette politique : De 2014 à 2017 les émissions de CO2 de l'électricité française par l'énergie fossile ont augmenté de 75 %.

**Conclusion : Plus on installe de renouvelable, dont l'éolien, plus on émet du CO2. C'est donc exactement l'inverse du but recherché**

### 4 - EXPLICATIONS

L'électricité produite par l'éolienne est intermittente. Elle est aussi prioritaire sur tous les autres moyens de production. En absence de vent on doit donc mettre en place des énergies de remplacement et il s'agit majoritairement des centrales à gaz (450 g de CO2 / kWh produit) voire des centrales à charbon (1000 g de CO2 / kWh produit). De plus, et selon l'Académie des Sciences, le stockage est impossible à l'échelle d'un pays. En présence de vent, on arrête les autres moyens qui, du coup ne sont plus rentables car sous-utilisés. On marche sur la tête.

### 5 - CONSEQUENCES

**Pour financer ces éoliennes inutiles on a augmenté de 15 % le prix de l'électricité. (La taxe CSPE a augmenté de 300 % en 4 ans). Mais cela ne suffit plus, de nouvelles taxes sont et seront, n'en doutez pas, annoncées car le pouvoir veut tripler l'éolien terrestre. On estime que cela fera doubler le prix de l'électricité.**

Les engagements pris par le gouvernement en faveur des promoteurs privés de l'éolien représentent 125 milliards d'€. Selon un autre ingénieur, Monsieur Jean-Marc JANCOVICI, polytechnicien : *Avec cet argent, plutôt que de taxer les français, on aurait pu offrir à toutes les familles françaises qui se chauffent au fuel ou au gaz une pompe à chaleur.* L'électricité éolienne coûte trois fois plus chère que l'électricité nucléaire.

C'est dire s'il y a de quoi se mettre en colère et on voudrait encore supprimer 14 réacteurs nucléaires c'est incompréhensible !

### 6 - NUISANCES

Les éoliennes prévues à Lacour et Aisy font 180 m de haut en bout de pales, soit 9 fois la hauteur du château d'eau d'Aisy-sous-Thil. La surface balayée par les pales de 135 m de diamètre représente deux terrains de foot de Précý-sous Thil. Tous les habitants des communes concernées et périphériques seront aux premières loges pour admirer le spectacle, de jour comme de nuit. On peut légitimement considérer que ces monstres sont tout simplement incompatibles avec la majestueuse et splendide Butte-de-Thil et ses deux monuments classés qu'il nous appartient de sauvegarder.

Les effets vibro-acoustiques, portant gravement atteinte à la santé et surtout à celles des plus fragiles, les enfants et les personnes âgées, commencent, de par le monde, à être mis en évidence. Cela va bientôt être dévoilé comme on l'annonce depuis des années.

Toute personne de bon sens et de bonne foi a compris, qu'une maison près d'une éolienne perdait de sa valeur (cela est confirmé par les tribunaux). Et encore, faudra-t-il trouver un acheteur !

On pourrait encore parler des oiseaux entrant en collision avec les pales, des chauves-souris dont les poumons éclatent, du démantèlement avec les sols à jamais pollués etc. etc.

Le promoteur éolien de ce projet est la société « ENGIE GREEN COUTURE DU Vernois ». C'est une société par actions simplifiée à associé unique au capital variable de 10 000 € ! Elle est une filiale de la société ENGIE GREEN ancienne Compagnie du Vent vendue par son ancien actionnaire Monsieur Jean-Michel GERMA à GDF-SUEZ. ENGIE GREEN est elle-même une filiale de ENGIE nouveau nom de GDF SUEZ. La Compagnie du Vent, devenue ENGIE GREEN, a déjà été vendue une fois, personne ne peut sérieusement affirmer qu'elle, ou qui plus est sa filiale

locale, ne soit revendue avant les 15 ou 20 ans prochains avec toutes les conséquences qu'on imagine. La garantie de 50 000 € pour assurer le démantèlement d'une éolienne (quelque soit sa taille de 50 à 200 m) ne pèsera pas bien lourd devant les couts réels auxquels il faudra alors faire face.

Ayant été informée de tous ces éléments, la quasi-totalité des communes entourant le projet de Lacour d'Arcenay et d'Aisy-sous-Thil s'est prononcée contre l'implantation de ces aérogénérateurs géants. Sans compter les autres communes un peu plus éloignées mais tout aussi impactées qui se sont également prononcées contre ce même projet. Seules les communes de Précy-sous-Thil et de Vic-sous-Thil ne se sont pas encore positionnées. Pourtant la position de Madame la Présidente EAP-DUPIN de la CCTA est sans équivoque puisqu'elle est signataire du moratoire du Conseil Départemental du 24 avril 2015 exigeant « L'arrêt des projets éoliens en AUXOIS-MORVAN »

De leurs côtés, Madame ILLIG et Monsieur BLANDIN sont convaincus qu'ils agissent pour le bien de leurs communes en croyant capter durablement les miettes de la manne fiscale que leur abandonnent les promoteurs éoliens. Nous savons tous que ce ne sont que des chimères et que, nous et nos enfants, le paierons très cher.

**Cette préoccupation financière ne doit pas exonérer les élus concernés de leurs missions premières qui est de nous protéger, personnes et biens, contre toutes agressions et spoliations. Les pouvoirs publics ont décidé, depuis longtemps, de sacrifier les campagnes au profit des villes. Plus de médecin, plus d'Hôpital et de maternité, plus d'école, plus de station-service, plus de commerces de proximité mais par contre, toujours plus d'impôts et de taxes et on voudrait nous prendre la seule chose qui nous reste notre territoire et ses paysages ! On ne se laissera pas faire.**

D'ailleurs, si on voulait retenir, exclusivement, le seul critère des retombées fiscales communales, il semble avéré que les projets photovoltaïques soient beaucoup plus intéressants financièrement, tout en minimisant très sensiblement les nuisances.

## **7- LE GRAND DEBAT PUBLIC ! QUEL DEBAT ?**

La méthode d'implantation des éoliennes dans nos campagnes est tout sauf démocratique !

La population est « soi-disant » consultée au moment de la fameuse enquête publique, véritable parodie de démocratie. Si on prend l'exemple de Noidan, Fontangy, Missery et selon le rapport d'enquête publique du 17 Juin au 24 Juillet 2015 :

[http://www.cote-dor.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT\\_COMPLET\\_DEF-1.pdf](http://www.cote-dor.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT_COMPLET_DEF-1.pdf)

Je cite : « le dépouillement fait état de 1 992 avis défavorables contre 40 avis favorables » et bien, malgré cette écrasante majorité d'opposants qui ont pris la peine de faire entendre leurs voix, le projet a été accepté par le Préfet qui délivra le permis de construire, sans état d'âme.

Question : Pourquoi demander l'avis aux populations impactées si c'est pour s'en moquer ?

Dans les faits, les autorités prévoient la possibilité de consulter le dossier pendant une trentaine de jours. L'étude dure, quant à elle, plusieurs années... plus de 4 ans, à ce jour, pour Engie Green Couture du Vernois. Le temps accordé, donc, aux principaux intéressés que sont les citoyens des localités concernées ne dure officiellement qu'une trentaine de jours, mais c'est bien pire en réalité car, selon le même rapport, de 30 jours, pour chaque commune, on passe à 4 jours puis à 4 après-midi, soit une douzaine d'heures... et oui, le dossier est consultable en mairie, uniquement les jours et heures d'ouverture (sauf pour les rares privilégiés qui peuvent, pour autant qu'ils aient été informés, se rendre sur internet ou ceux qui peuvent « s'offrir le dossier payant »).

Compte-tenu de l'importance de ce dossier (ordre de grandeur de 1 000 pages), on voit bien que cette consultation relève d'avantage d'une mascarade que d'une volonté de recueillir vraiment l'avis des habitants concernés. Le dossier, en réalité s'avérant inconsultable faute de temps. De plus, pour que les éléments de ce dossier soient compréhensibles par tout le monde il faudrait de très nombreuses explications qui ne sont jamais communiquées aux populations. C'est l'autre hypocrisie de la méthode des promoteurs éoliens, alliés au pouvoir, qui agissent tel un rouleau compresseur, en occultant sciemment les nuisances et la fiscalité supportée par les consommateurs. C'est la raison pour laquelle nous essayons avec nos modestes moyens

d'informer nos concitoyens à travers ce fascicule.

Comme vous pourrez le découvrir plus loin, tout est fait pour passer en force. Permettez-nous, dès lors, d'être plus que sceptiques sur l'issue du futur « Grand Débat Public ». Cela impliquerait un changement tellement radical des méthodes autoritaires des autorités face à l'avis des citoyens.

Il ne faudra pas s'étonner, dans ces conditions, que la grogne prenne de l'ampleur avec toutes les conséquences à venir.

Je joins, en annexes, toutes explications utiles sous forme de 12 questions ainsi que trois avis de personnes de sensibilité et d'opinions politiques pouvant être différentes mais qui se rejoignent dans leurs analyses de notre politique énergétique. Je vous laisse juge.

Monsieur Jean-Pierre CHEVENEMENT ancien ministre document du 22.10.2018. Annexe I

Monsieur Antoine WAECHTER écologiste document du 26.07.2018. Annexe II

Monsieur Rémy PRUD'HOMME Professeur émérite à l'université de Paris XII. Annexe III

Si d'aucun d'entre vous souhaite s'entretenir avec moi sur ces sujets ils peuvent me contacter par mail à l'adresse suivante : [h.schick@lacourdesmirages.fr](mailto:h.schick@lacourdesmirages.fr)

Hervé SCHICK

Président de Lacour des Mirages

Janvier 2019

## “NOS PAYSAGES NE SONT PAS À VENDRE”



La butte de THIL : Sentinelle de l'AUXOIS, panorama exceptionnel sur le MORVAN et L'AUXOIS

# EXPLICATIONS

Un projet de 4 à 6 éoliennes est donc envisagé sur les deux communes de Lacour d'Arcenay et d'Aisy-sous-Thil.

Il convient, à ce stade, de bien expliquer les tenants et aboutissants de ces questions complexes tant le niveau d'incompréhension de toutes les composantes pour certains et de désinformation pour tous atteignent des sommets.

Première confusion de langage avec le mot « renouvelable ». Il est passablement malhonnête de dire que l'énergie éolienne est renouvelable. Le vent est renouvelable mais sûrement pas l'éolienne qui a nécessité des quantités importantes d'énergie fossile pour sa construction, son transport et son installation et entraîné, par conséquent, d'importantes émissions de CO2 avant même d'être mise en service.

La seconde confusion de langage est d'amalgamer, dans le vocable et dans les chiffres, des énergies dites « renouvelables » que seraient l'éolien, le photovoltaïque et l'hydraulique. En réalité seul l'hydraulique est une énergie réellement renouvelable. L'éolien et le photovoltaïque qualifiés dans le langage courant comme énergies renouvelables en réalité ne le sont pas. Par suite intégrer les bons chiffres de l'hydraulique dans un ensemble appelé à tort « énergies renouvelables » est manifestement une tromperie faite aux citoyens.

Il convient également de préciser qu'une centrale pilotable c'est une centrale qui se met en route en appuyant sur un bouton (en fonction des besoins réels). L'éolien et le solaire ne fonctionnent que s'il y a du vent ou du soleil. Ils ne sont donc pas pilotables.

## **L'OBJECTIF : SELON LES POUVOIRS PUBLICS ET LES PROMOTEURS COMMENT JUSTIFIE-T-ON L'INSTALLATION DES EOLIENNES ?**

- Pour réduire nos émissions de CO2 issues de notre production électrique afin de lutter contre le réchauffement climatique. Cet objectif est impératif.
- Pour réduire notre dépendance par rapport aux énergies fossiles et fissiles.
- Pour réduire la part du nucléaire en le remplaçant progressivement.
- Pour utiliser une ressource inépuisable et gratuite : Le Vent.
- Pour réduire nos importations et notre déficit commercial.
- Pour créer un nouveau mix énergétique, l'actuel ne donnant pas satisfaction.
- Pour créer des emplois et réduire le chômage.

**Etc.etc....**

## **LE CONSTAT : D'OU PARTONS-NOUS**

-Aujourd'hui encore, grâce au nucléaire et à l'hydraulique, notre électricité est pratiquement déjà totalement décarbonée.

-Nous disposons de moyens de production suffisants à notre consommation nationale et plus encore puisque nous sommes, historiquement, exportateurs d'électricité.

-Notre mix énergétique donne totale satisfaction et nous permet, encore, de bénéficier d'un prix de notre électricité parmi les moins cher d'Europe.

# NOS QUESTIONS

## 1 - REDUIRE NOS EMISSIONS DE CO2 POUR SAUVER LA PLANETE : LESQUELLES ?

### Emission de CO2 - France

en millions de tonnes (MT)

Secteur d'activité	MT					
	2014	2015	2016	2017	2017%	
Transformation énergie	38	40	43	47	14%	dont électricité 28 MT soit 8%
Industrie manufacturière	75	73	70	71	21%	
Traitement centralisé des déchets	2	1	1	1	0%	
Résidentiel/tertiaire	72	75	77	78	23%	
Agriculture/sylviculture	12	12	12	12	4%	
Transport routier	120	121	121	122	36%	} 38%
Autres transports	6	6	6	6	2%	
<b>Total</b>	<b>324</b>	<b>328</b>	<b>330</b>	<b>338</b>	<b>100%</b>	

Note : données révisées avant 2017 ; selon les définitions de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC),

Champ : France métropolitaine.

Source : Citepa, rapport Secten mai 2018.

On doit réduire nos émissions à tout prix ; ce tableau nous montre les secteurs dans lesquels on émet le plus, à savoir :

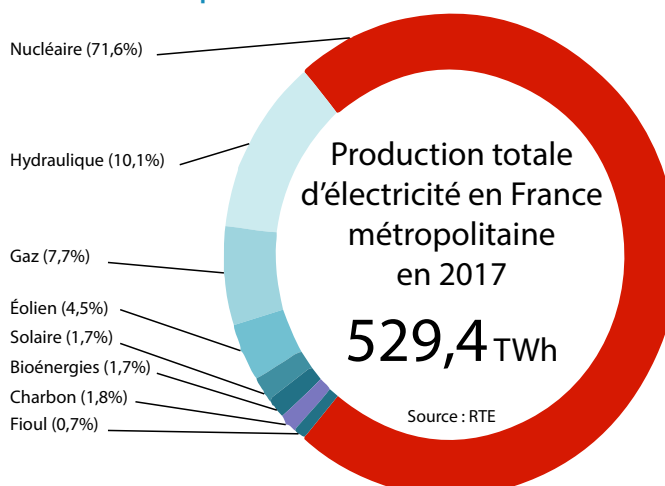
- les transports 38 %
- le chauffage résidentiel et tertiaire 23 %
- l'industrie 21 %

L'électricité, quant à elle, ne représente que 8 % de nos émissions. On notera que la tendance des émissions globales depuis 4 ans est légèrement à la hausse.

**Question : Pourquoi se focaliser uniquement sur l'électricité plutôt que sur les secteurs les plus émissifs ?**

## 2 - QUELLE EST LA PROPORTION DES FILIERES ELECTRIQUES QUI EMETTENT DU CO2 ?

### Production électricité Répartition par filière - 2017

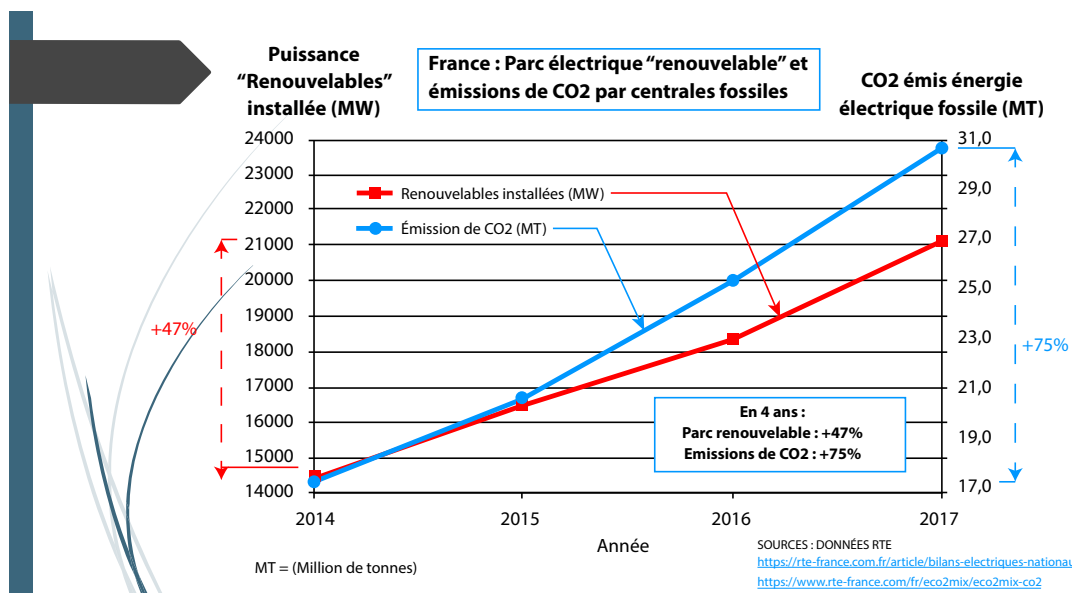


La production d'électricité en France reste «décarbonnée» à près de 90% en 2017 **malgré la progression des énergies fossiles dans le mix.** (© Connaissance des Énergies, d'après RTE)

Dans ce graphique, on constate qu'il ne reste plus que **10 %** des moyens de production électrique qui émettent du CO<sub>2</sub> à savoir : le charbon le fuel et le gaz.

**Question : Pourquoi se concentrer et mettre tous nos moyens sur le seul secteur électrique qui est déjà décarboné à 90 % ?**

### 3 - LES RENOUVELABLES, DONT L'EOLIEN, REDUISENT-ILS NOS EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> ?



Sur ce graphique une courbe en rouge montre l'augmentation de la puissance installée des « renouvelables » entre 2014 et 2017, elle a augmenté de 47 %. Et une courbe bleue qui montre l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> entre 2014 et 2017 qui a augmentée de 75%. Résultat des constatations : quand on installe 47% de renouvelable en plus alors on augmente de 75 % les émissions de CO<sub>2</sub>. Exactement l'inverse du but recherché...Oui ou non ?

**Question : Le résultat obtenu est-il conforme à l'objectif initial ? Autrement dit cette politique est-elle une réussite ou un grave échec ?**

Comme dirait Monsieur Nicolas HULOT : « on n'a pas commencé de réduire... ».

### 4 - COMBIEN DE CO<sub>2</sub> EMET-ON PAR FILIERE DE PRODUCTION ELECTRIQUE ?

Quand il n'y a pas de vent, les éoliennes sont à l'arrêt ; dans les faits, elles ne produisent, à leur puissance nominale, qu'à 20 % du temps. Et ce n'est pas forcément quand la demande de courant électrique est la plus haute, alors que faire ? C'est simple en l'absence de vent, il faut mettre en route des sources réactives, parfois quand cela est possible le nucléaire (peu souple dans des délais trop courts) et de l'hydraulique (souvent saturé), mais le plus souvent des centrales pilotables à gaz ou au fuel, voire au charbon. Ces filières de production sont les plus polluantes qui soient. Le charbon émet 150 fois plus de CO<sub>2</sub> (978g/kWh) que le nucléaire (6g/kWh) et le gaz 75 fois plus (427g/kWh), c'est un fait. C'est la raison simple pour laquelle, plus on installe des éoliennes, plus on émet du CO<sub>2</sub>.

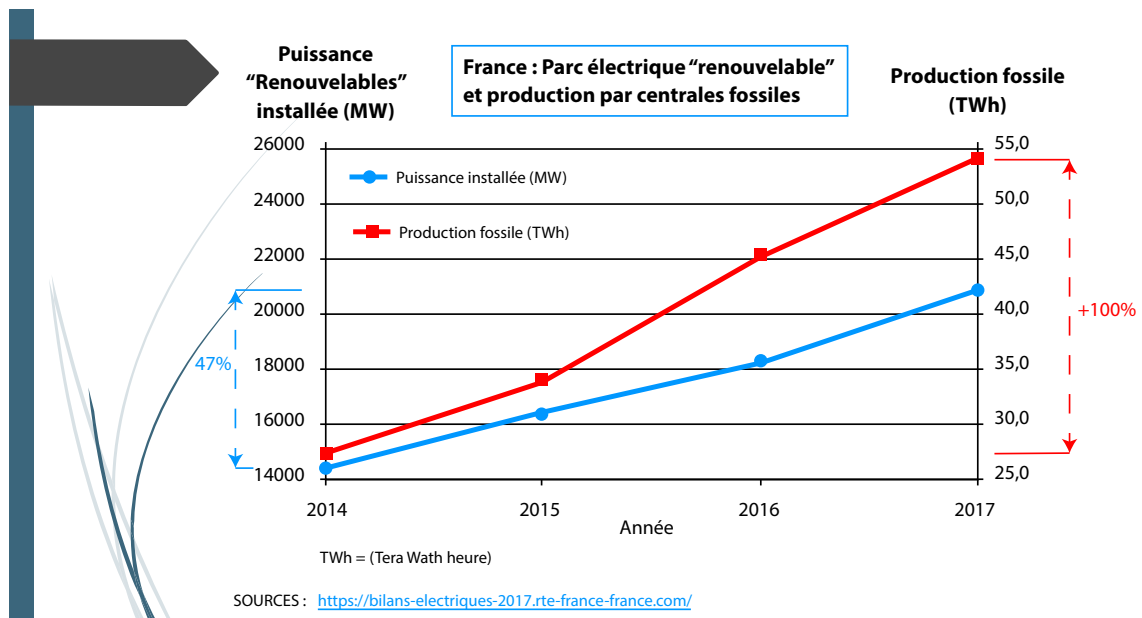
### Emission CO<sub>2</sub> – Filières de production d'électricité

Emissions en CO <sub>2</sub> des différentes filières de production d'électricité								
Modes de production	1 kWh Hydraulique	1 kWh Nucléaire	1 kWh Eolien	1 kWh Photo-voltaïque	1 kWh Cycle combiné	1 kWh Gaz naturel (TAC* pointe)	1 kWh Fuel	1 kWh Charbon
Emissions de CO <sub>2</sub> par kWh (en grammes)	4	6	3 à 22	60 à 150	427	883	891	978

SOURCE : Etude ACV - DRD

\*TAC : Turbine à combustion

Il est intéressant, à ce stade, de comparer la progression de l'installation des énergies dites renouvelables toujours entre 2014 et 2017 avec la variation de la production électrique d'origine fossile sur la même période. C'est le tableau ci-dessous.



Le résultat est catastrophique : quand on augmente de 47 % la puissance installée des renouvelables, on double la production électrique d'origine fossile.

**Question : Pensez-vous qu'il est pertinent et efficace de remplacer ce qui émet très peu de CO2 par ce qui en émet en finalité énormément plus ?**

Engie Green vous dit que la production électrique annuelle de ses 5 éoliennes correspondra à la consommation de 10 000 personnes. C'est vrai, le calcul est exact. Les éoliennes vont bien produire pendant 20 % de toute l'année une quantité d'électricité qui, divisée par la consommation moyenne annuelle des 65 millions de résidents français donne un chiffre de 10 000 personnes. **Ce chiffre ne veut strictement rien dire.** En effet, on pourrait croire qu'avec ces 5 éoliennes on va donc être capable de fournir une quantité d'électricité suffisante tout au long de l'année pour 10 000 personnes. Et bien c'est **totallement faux** car pendant 80 % du temps (9 mois et demi), faute de vent et faute de possibilité de stockage, il n'y aura pas d'électricité éolienne du tout. Les 10 000 personnes devront être alimentées par les sources pilotables réactives, soit : le nucléaire, l'hydraulique mais surtout le gaz ou encore pire le charbon et le fuel.

**Question : Pensez-vous que cette manière de vous présenter les choses soit correcte ?**

## 5 - POUVONS-NOUS STOCKER SERIEUSEMENT DE L'ELECTRICITE ?

Mais alors pourquoi ne pas stocker l'électricité ? Parce qu'on ne sait pas le faire à l'échelle d'un pays. Le petit calcul fait par la prestigieuse Académie des Sciences démontre que pour stocker deux jours de la modeste électricité française il faudrait 12 millions de tonnes de batteries et utiliser, pour notre seul profit, 9 années de toute la production mondiale de lithium (composant indispensable à la réalisation de ces batteries). Ce qui est impossible physiquement.

## Stockage de l'électricité

Production annuelle d'électricité française 2017 = 530 TWh

Production hebdomadaire moyenne : environ 10 TWh

Pour 2 jours de stockage  $2/7 \times 10$  TWh, il faut :

- 12 Millions de tonnes de batterie
- 360000 tonnes de lithium \*

\* Production mondiale de lithium : 40 000 t (9 ans)



Aujourd'hui le stockage coute au minimum 300 € le kWh. On en déduit le prix qu'il faudrait payer pour stocker 2 jours d'électricité française soit 900 milliards d'€. Même si on arrivait à réduire fortement le cout unitaire ça reste un pur délire.

Aujourd'hui, on stocke sérieusement dans les STEP (Station de Transfert d'Energie par Pompage). En aval d'un barrage on crée un bassin de retenue à partir duquel, quand on a un excédent d'électricité, on refoule, par pompage, l'eau vers le bassin de retenue amont. Puis on returbine cette eau selon la demande. Ce dispositif, fiable, à un rendement de l'ordre de 75 %. Mais malheureusement, comme pour les barrages on a déjà exploité en France, presque tous les sites possibles. De plus sur un plan écologique de nouveaux bassins de retenues pourraient noyer irrémédiablement de nouvelles vallées avec toutes les conséquences. Aujourd'hui et pour les prochaines décennies, le stockage restera très compliqué.

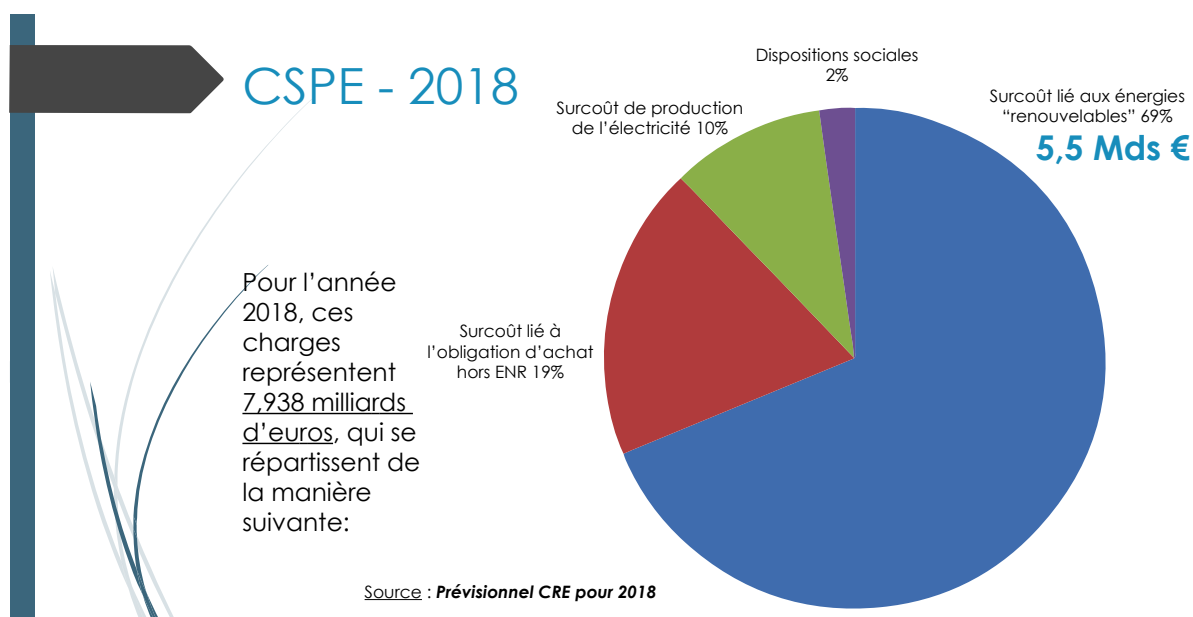
**Question : Ce fameux stockage dont on parle souvent vous semble-t-il réalisable tant physiquement que financièrement ?**

L'Académie des Sciences précise en synthèse en juin 2018 : « **Sans solutions économiquement acceptables pour le stockage de l'électricité, le remplacement du nucléaire en France conduira à la remontée des émissions de CO2** ».

Tout est dit dans cette simple phrase...

## 6 - QUI, EN FINALITE, PAYE POUR CES ERREURS STRATEGIQUES ?

Vous regardez chaque mois, de plus en plus inquiet, votre facture d'électricité qui augmente avec une petite ligne appelée CSPE qui signifie Contribution aux Services Publics de l'Electricité qui représente 15 % de votre facture. Les énergies « renouvelables » représentent 69 % de cette CSPE, soit en gros 5.5 milliards d'Euros en attendant les 8 Milliards qu'on nous promet ! Vous avez sans doute remarqué que, sur votre facture, cette taxe était passée de 7.5 € le MWh en 2011 à 22.5 € le MWh en 2017 soit une **hausse de 300%**. Merci les énergies dites « renouvelables »... En clair, nous sommes les « vaches à lait » permettant à des sociétés privées françaises et bien souvent étrangères de s'enrichir sur notre dos, sous couvert de production d'électricité verte qui n'a de verte que le nom qu'ils s'acharnent à lui donner pour mieux nous endormir, et pour cause...



Mais ou va donc l'argent de cette CSPE ?

Je rappelle que l'électricité produite par les éoliennes est prioritaire sur le réseau (C'est contractuel entre EDF et les promoteurs) ; elle doit donc obligatoirement être achetée au tarif privilégié et sur-mesure d'environ 82 € du MWh (2 fois plus cher que le prix du marché) qu'on en ait besoin ou non ! Et comme on ne peut pas la stocker, il faut alors, dans certains cas, s'en débarrasser et la vendre à celui qui voudra bien l'acheter. On peut donc, dans des cas extrêmes, être obligé de payer pour s'en débarrasser. On parle alors de prix « négatifs » ! Qui gagne quoi dans cette affaire ? Visiblement pas les consommateurs que nous sommes...

Nous voulons bien croire que les couts de production de l'éolien baissent mais le prix du kWh vendu par Engie Green et répercuté par EDF lui **monte**. C'est donc la marge du promoteur qui augmente.

Les promoteurs éoliens exigent des contrats d'une durée de 15 ans au tarif privilégié et garanti. Ils ne prennent donc aucun risque puisqu'in fine nous serons toujours là pour régler la note.

**Question : Trouvez-vous que ce genre d'arrangement soit éthique et respectueux de vos deniers ?**

A titre indicatif, selon Jean Marc JANCOVICI polytechnicien spécialiste reconnu des questions énergétiques, avec les quelques 125 Mds d'Euros que constituent les engagements pris en faveur des promoteurs des énergies « renouvelables », on aurait pu équiper tous les foyers français qui se chauffent au fuel ou au gaz (tous les deux en forte hausse tarifaire) avec une pompe à chaleur et cela gratuitement.

**Question : Si on vous avait donné le choix qu'auriez-vous décidé ? Trouvez-vous normal d'être condamnés à payer des entreprises privées, pour une politique publique qui a échoué et sur laquelle vous n'avez aucune responsabilité ?**

Je rappelle que notre pays est fortement endetté et qu'il est irresponsable de jeter l'argent par les fenêtres. Chaque euro qui n'est pas investi à bon escient est définitivement perdu. On verra plus loin que ce n'est pas l'option qui a été choisie.

Sachez qu'en réalité la totalité des émissions de CO2 françaises ne représente que 1 % des émissions mondiales. Par exemple la chine c'est 30 %. **S'attaquer aux 8 % d'origine électrique des 1 % soit 0.08 % des émissions mondiales est totalement inutile. On comprend, avec le simple bon sens, que le problème est ailleurs. Le CO2 se déplace avec les masses d'air.**

**En synthèse vous payez déjà votre électricité 15 % trop chère, vous allez devoir supporter en plus une hausse programmée de la TCPE (ou toutes autres taxes) et tout ça pour un résultat collectif encore plus mauvais après qu'avant**

- Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques

**Question : Les gilets jaunes n'ont-ils pas raison de trouver que trop c'est trop ?**

## 7 - QUELS SONT, EN REALITE, LES VRAIS COUTS CAUSES PAR L'EOLIEN

En matière de cout direct, là aussi, il faut comparer ce qui est comparable. Pour le nucléaire il faut retenir uniquement le cout marginal, c'est-à-dire le cout de fonctionnement puisque tout le reste existe, (on l'a déjà payé) soit une vingtaine d'€ le MWh. Par-contre, bien qu'on n'en ait pas besoin, si on veut absolument faire de l'éolien, il faut financer l'investissement initial. Dans ce cas le cout du nucléaire est le tiers du cout des éoliennes...

Mais, soyez conscients, que les couts ne s'arrêtent aux couts directs, il y a aussi les couts indirects. La dispersion ou plutôt le mitage du territoire provoqué par l'installation anarchique des éoliennes fait qu'on doit créer des lignes supplémentaires pour le raccordement au réseau existant. Ces travaux sont les couts indirects de transport.

## Coûts indirects de l'électricité renouvelable

	€/MWh
Coûts environnementaux	pour mémoire
Coûts de transport	35
Coûts de remédiation	pour mémoire
Coûts de rééquilibrage	2-5
Coûts d'éviction	20-40
<b>Total</b>	<b>&gt;57-80</b>

Source : Le mythe des énergies renouvelables (page 168)  
Rémy Prud'homme

L'intermittence des éoliennes engendre des coûts dits de remédiation provoqués par le stockage et les effacements des autres moyens de production. A cela s'ajoute les coûts d'éviction induits par la variation inopinée du facteur de charge des moyens de remplacement causés par l'absence de vent.

Tous ces coûts indirects doublent le coût de l'éolien.

## 8 - FAUT-IL PRENDRE POUR MODÈLE NOS VOISINS CHAMPIONS DE L'ÉOLIEN ?

Le Danemark est le champion du monde avec 50% d'énergie éolienne mais son électricité émet 7 fois plus de CO<sub>2</sub> (486 g de CO<sub>2</sub> par kWh) que la France (70g de CO<sub>2</sub> par kWh) qui n'a que 4.5 % d'électricité d'origine éolienne.

Quant à notre modèle absolu, notre champion, la puissante Allemagne avec ses 14% d'éolien elle émet 490 g de CO<sub>2</sub> par kWh soit 330 Mt de CO<sub>2</sub> uniquement pour sa production électrique annuelle ! L'équivalent de la totalité des émissions de CO<sub>2</sub> de la France mais toutes sources confondues !

### Palmarès des Champions du Monde de l'Eolien

	Pays	% Eolieng	CO2/kWh	Prix du kWh	Remarques
<b>1</b>	Danemark	50%	486 g	0,31	Arrêt des programmes en mer 2012 (350 MW) Le Ministre : C'est une erreur !
<b>2</b>	Espagne	18%	250 g	0,23	Arrêt des subventions dès 2012 Aucun nouveau programme depuis 2012
<b>3</b>	Allemagne	14%	490 g	0,30	200 Mds investis pour rien Echec de Energie-Wende CO <sub>2</sub> : constant de 2010 à 2015
<b>?</b>	France	4%	70 g	0,15	Passage de 7 500 à 15 000 éoliennes Quitte ou double ? Logique ?

Emissions de CO<sub>2</sub> de la seule électricité allemande : 330 Mt  
Emissions totales de CO<sub>2</sub> de la France (2017) : 338 Mt  
Emissions de CO<sub>2</sub> de la seule électricité française : 28 Mt (8%)

**Question : Quand les politiques ou les journalistes nous expliquent qu'il faut absolument rattraper notre retard sur l'Allemagne. Pensez-vous que c'est une remarque d'une personne sensée qui comprend ce qu'elle dit ?**

**Question : Pensez-vous qu'il est urgent de tripler nos éoliennes comme cela a été malheureusement décrété le 27 novembre 2018 ?**

## 9 - ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS TOUT ÇA !

Pour faire simple, je rappelle encore une fois que les « renouvelables », dont les éoliennes, sont « officiellement » là pour réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> et pour assurer la fameuse Transition Énergétique chère au pouvoir politico-médiatique. (Et aux marchands d'éoliennes)

Dans le domaine électrique traduisez par : Remplacer le nucléaire par des éoliennes et des panneaux photovoltaïques.

Il ne vous a pas échappé que, depuis une bonne quinzaine d'années où ont été mises en place les premières éoliennes, aucune centrale nucléaire n'a été fermée. Pas même l'affreuse centrale de Fessenheim dont le feuilleton continue et pour cause.

Comme dirait Monsieur Nicolas Hulot : « On n'a pas commencé de fermer les centrales ... »

Eh bien alors ! Si on installe des éoliennes et qu'on ne ferme pas les centrales nucléaires que se passe-t-il ?

C'est très simple, on diminue le facteur de charge des centrales nucléaires. Derrière ce nom technique se cache une notion très basique qui consiste à diminuer simplement les heures de production que la centrale est capable de produire. Comme le coût global est le même, que l'on produise ou non, si on le divise par un nombre d'heures plus faible, le taux horaire augmente et donc on augmente le coût unitaire des centrales nucléaires. Ce qui sera forcément répercuté sur le prix de l'électricité. C'est d'ailleurs, comme on vient de le voir, la même chose pour les centrales à Gaz qui doivent s'arrêter instantanément pour céder la place aux éoliennes. D'ici que les gaziers demandent des compensations financières parce qu'on fait baisser leurs facteurs de charge il n'y a pas loin.

Nos amis allemands ont résolu le problème en installant, **en plus** de leurs moyens existants, de nouvelles centrales à charbon et à gaz. BRAVO. Ça c'est de l'écologie !

Il faut être particulièrement obtus pour penser que demain on pourra fermer des centrales nucléaires et les remplacer par des éoliennes.

En matière de production électrique en France, la transition énergétique ce n'est pas pour demain. Il y a tellement mieux à faire dans les autres secteurs. (Transports, chauffage, industrie)

Et les risques d'accident ? Et les déchets avec le nucléaire ? La réponse est simple, les centrales sont là depuis 50 ans et aucun incident sérieux n'est à déplorer en France. Selon le journal Le Monde du 5 juillet 2016 cela est à comparer avec les 23 000 morts européens, chaque année, imputables aux centrales à charbon européennes, notamment allemandes.

**Brice Lalonde, écologiste convaincu et ancien ministre, déclarait le 12.03.2018 sur France-info « Le nucléaire, pour l'instant, est plutôt un allié ».**

**Alors que les vrais écologistes ont compris que le nucléaire était notre allié (pas de CO2 et le moins cher) le pouvoir annonce la programmation de la fermeture de 14 réacteurs.**

**Question : Comprenez-vous la logique de cette annonce de fermeture ? Moi pas.**

Pour le nucléaire le facteur de charge est de 80 % soit 4 fois plus important que celui de l'éolien. Il est très important de comprendre, dès lors, qu'il faut 4 fois plus de puissance installée en éolien qu'en nucléaire pour produire la même quantité d'énergie sur la même période.

C'est donc bien une autre escroquerie intellectuelle qui consiste à comparer les puissances installées en oubliant simplement de mentionner le facteur de charge qui passe de 1 à 4.

**A partir du constat de l'Académie des Sciences la Commission Nationale du Débat Public, dans son cahier de juin 2018, écrit : « Dans l'état actuel du débat, nos concitoyens pourraient être conduits à penser qu'il serait possible de développer massivement les énergies renouvelables comme moyen de décarbonation du système énergétique en se débarrassant à la fois des énergies fossiles et du nucléaire. Ce n'est malheureusement pas le cas ».**

**RÉSUMÉ : LES ÉOLIENNES ET LE CO2 : PLUS on en « MET » PLUS on en « ÉMET ! »**

Les éoliennes ne contribuent en rien à la réduction du CO2 bien au contraire. Elles sont là pour vous faire croire qu'on fait quelque chose pour la planète. Les politiques se donnent bonne conscience et les citoyens sont (pour certains) rassurés. Et en même temps les promoteurs se remplissent les poches en vidant les nôtres.

Si on veut réellement arrêter une centrale nucléaire il faut faire comme en Allemagne, ouvrir d'autres centrales pilotables au charbon, ou au gaz, il n'y a pas d'autre solution. Mais on en connaît les funestes conséquences. Resterait l'hydraulique, mais en France il ne reste que très peu d'endroits qui n'aient été utilisés. Et c'est bien malheureux car c'est la **seule vraie énergie renouvelable** et qui mérite cette appellation.

## **10-Certains élus minoritaires disent : TOUT ÇA ON S'EN MOQUE TOUT CE QUI COMPTE C'EST L'ARGENT QUI ARRIVE DANS LA COMMUNE !**

C'est un point de vue qui a le mérite d'être clair mais cet argent est-il aussi sûr que ça ?

L'argent qui arrive à la commune c'est le cheval de Troie introduit par les promoteurs éoliens pour mettre en œuvre leur pompe à fric. Avant, les promoteurs, pour s'attirer les grâces des élus, proposaient insidieusement, de repeindre la mairie gratuitement, ou bien de financer un terrain de boules ou encore de restaurer la salle des fêtes. Aujourd'hui, après quelques rappels à la loi, les mêmes promoteurs sont bien plus malins. Ils ont, dans certaines communes, décidé de rémunérer généreusement et arbitrairement la servitude d'utilisation des routes et chemins communaux des communes recevant les éoliennes au tarif de 1000 € par MW installé et par an et pendant toute la durée de fonctionnement des éoliennes. Voilà un geste qui ne saurait laisser insensible un élu. Même si on peut se poser des questions sur la légitimité d'un tel procédé.

Pour les retombées fiscales, c'est plus compliqué. Dans le cas particulier de notre CCTA (Communauté de Communes des Terres d'Auxois), le choix a été fait, par un vote du 19 décembre 2018, de ne pas modifier l'ancien système de répartition des retombées fiscales avant le passage en FPU. Dans sa note de synthèse page 8 du 19.12.2018 la CCTA cite pour exemple ce que touchera une commune pour une éolienne soit 3500 €. L'attention des élus a également été attiré sur les conséquences de la perception de cette somme sur la dotation de l'état qui devrait diminuer (DF Dotation Forfaitaire et sans doute DSRP (Dotation de Solidarité Rurale Péréquation)).

**En synthèse : Pas grand-chose pour les communes concernées et rien pour les communes périphériques qui supportent les nuisances**

La future loi de finances ne changera donc rien aux dispositions préexistantes au sein de la CCTA.

N'oublions pas aussi que les lois de finances vont et viennent au gré de l'humeur des politiques en place. Rien n'est gravé dans le marbre. Aussi la prudence devrait être mère de toutes les vertus.

## **11 - LE PERE NOEL N'EXISTANT PAS ? EN FACE DE CE MAIGRE BUTIN QUE DOIT-ON DONNER ? REPONSE/TOUT.**

- Une retraitée, inquiète du projet, me disait qu'elle avait toujours pensé vendre sa maison pour assurer le paiement de sa maison de retraite quand elle ne pourrait plus rester seule chez elle. Que lui répondre ?

Ce serait mentir que de lui dire que sa maison ne subira pas de décote en présence d'éoliennes. Demandez à ceux qui ont acheté leur maison récemment s'ils auraient maintenu leur choix ayant connaissance d'un risque éolien ? Moi j'ai demandé et on m'a répondu ! Les tribunaux se sont d'ailleurs positionnés dans des affaires similaires en réduisant de 20 % la valeur des biens achetés dans l'ignorance d'un projet éolien et c'est un minimum. Car qui rêve d'avoir en ligne de mire une éolienne en lieu et place d'une belle campagne ? Les personnes qui ont acheté des résidences secondaires dans la commune de Lacour pourront témoigner que dans l'hypothèse où elles auraient eu connaissance de projet éolien elles n'auraient jamais acheté. Je peux les présenter à qui le demandera c'est du concret. Mais c'est surtout du bon sens.

Les personnes qui ont acheté des résidences dans nos communes, dont je fais partie, étaient d'ailleurs en confiance car nous sommes dans le parc du Morvan. C'est ce que nous pensions être un gage de préservation de l'environnement était une erreur. Le parc du Morvan ne s'oppose pas à ce genre de projet. C'est inadmissible. Pourquoi venir dans le Morvan pour trouver les mêmes éoliennes de service qu'on trouve partout dans le monde.

- Il n'y a aucun risque pour la santé. C'est bien connu : ce qu'on ne voit pas n'existe pas. Les infrasons sont combattus dans biens des secteurs de l'industrie. Mais en France, lorsqu'ils proviennent de nos innocentes éoliennes, ils sont totalement inoffensifs. Peut-être mais peut-être pas ? L'Académie de Médecine alerte sur tous les risques liés aux éoliennes mais en vain, jusqu'au jour où on va être confronté aux réalités. Ça commence déjà aujourd'hui...

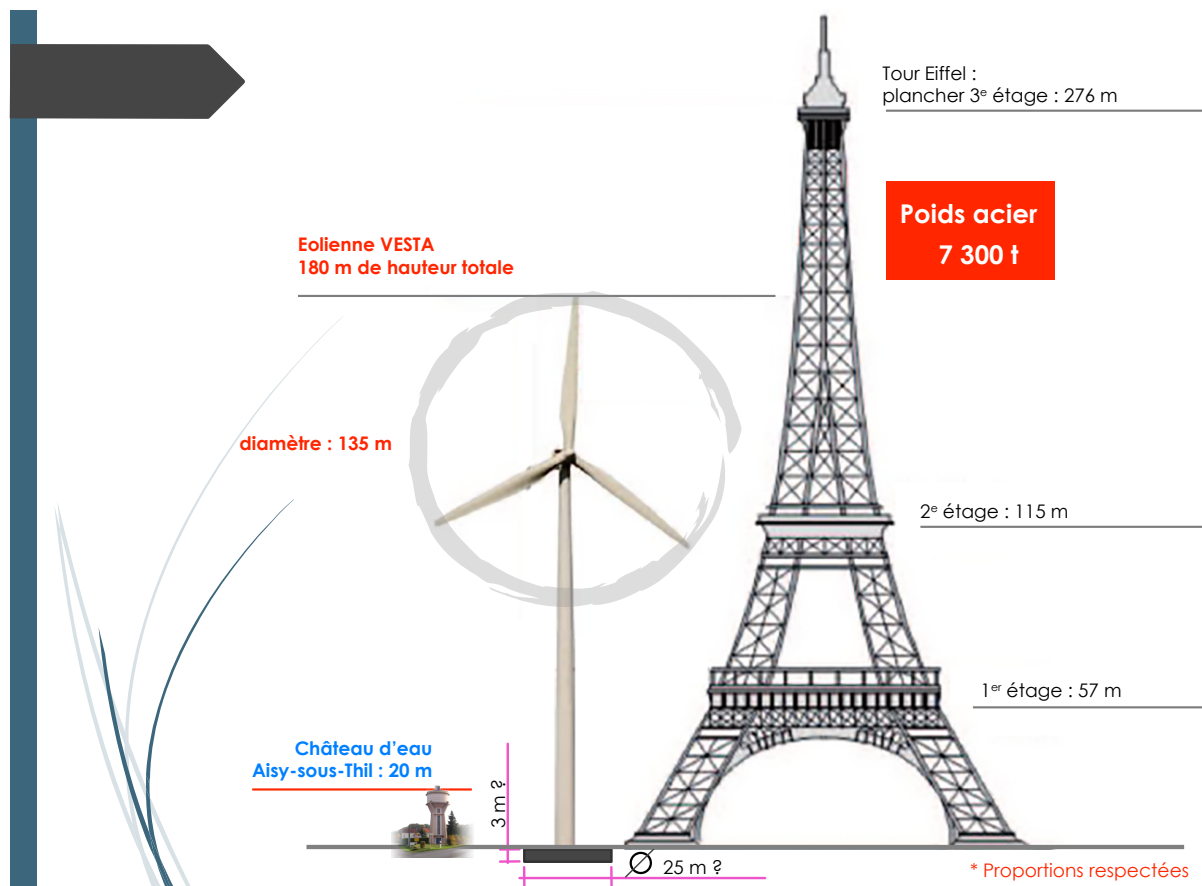
Dans son guide européen du bruit publié le 10 octobre 2018, l'Organisation Mondiale de la Santé, relève que les éoliennes, outre les bruits audibles, émettent des infrasons, dont il est nécessaire de poursuivre les études pour évaluer leur dangerosité. Lors d'un colloque scientifique qui s'est tenu à Paris le 16 novembre 2018, la Professeure Mariana Alves Pereira, spécialiste mondiale des maladies vibro-acoustiques, a présenté ses travaux sur les infrasons, notamment ceux émis par les éoliennes, démontrant les effets néfastes sur la santé humaine et animale

**Question : Croyez-vous que votre santé soit plus importante que l'installation d'éoliennes ? Madame Royal, alors ministre, a déclaré à l'Assemblée Nationale : « Si on augmente la distance minimum de 500 m entre les habitations et les éoliennes et qu'on la porte à 1000 m alors on ne pourra plus en mettre ». Vous avez votre réponse.**

Vous avez sans doute remarqué qu'il n'y a pas d'éoliennes en périphérie des villes dans les zones industrielles et commerciales. La raison est simple, on ne peut pas prendre le risque de braquer une quantité importante d'électeurs. Reconnaissez qu'une éolienne (aérogénérateur industriel) a plus sa place en zone industrielle qu'au cœur de l'Auxois. Tandis que dans nos campagnes qui se vident inexorablement on ne trouve plus de médecin plus de dentiste il faut faire des km à **80 km/h** pour se rendre à son travail ou faire ses courses ou son plein. Notre défaut réhibitoire, nous sommes peu nombreux à voter ! On peut donc nous sacrifier sans risque.

**Question : Pensez-vous, comme le suggère, Engie Green, que le parc éolien va améliorer votre « cadre de vie ». Ou bien pensez-vous que votre « cadre de vie » est le cadet de leurs soucis ?**

## 12 - QUEL SERAIT L'IMPACT SUR NOTRE ENVIRONNEMENT LOCAL ?



- Engie Green projette, en zone de vent N°1, la moins ventée de France, des **engins de 180 m de haut**, presque 2 fois la hauteur du mât de mesure de Lacour d'Arcenay. Ces éoliennes seraient dans un secteur plus bas d'une centaine de mètres par rapport au Morvan plus à l'ouest d'où vient le vent quand il y en a. D'où l'obligation de les choisir les plus hautes possibles pour aller « chercher » le vent. Les pâles décriraient un cercle de 135 m de diamètre représentant la surface de 2 terrains de foot de Précy-sous-Thil pour chaque éolienne et qui tourneraient au-dessus de nos têtes. Chaque éolienne pourrait peser avec son massif jusqu'à 1500 tonnes. On est dans le gigantisme et la démesure.

Qui peut rêver d'avoir ça sous les yeux. Plus de paysage, des clignotants jours et nuits donc plus de nuits étoilées. Plus de monuments historiques, plus de patrimoine. **Devrons-nous aller nous réfugier en ville, à l'abri avec les pseudo-écologistes ?**

**Question : Pensez-vous que le jeu en vaut la chandelle, détruire votre cadre et votre qualité de vie pour de faibles subsides aléatoires**

- **Les oiseaux ?** Ici, dans l'Auxois, les milans royaux sont particulièrement bien dressés ; ils sont capables de limiter leur zone d'évolution à un rayon calibré de seulement 1.5 km. Les milans provenant de la zone de nidification et photographiés à Courcelotte ou bien Molphey ou encore Aisy sont des fortes têtes qui ne respectent pas les consignes et qu'heureusement les éoliennes vont mâter définitivement. Plus sérieusement, nous formulons tous le souhait que les organismes censés protéger ces espèces tels que la LPO ou la DREAL useront de leur expertise et de leur autorité pour arrêter, à temps, « l'inévitable massacre ».

**Question : Croyez-vous vraiment que la présence des milans royaux et autres volatiles (soi-disant protégés) au cœur de la zone des éoliennes soit compatible avec celles-ci ?**

- **Oui mais tout ça c'est bon pour l'emploi ?** Si on parle d'emplois danois (les éoliennes d'Engie Green sont danoises) ou encore chinois je suis d'accord. Mais si on parle des emplois français on sait que ce secteur détruit plus d'emplois qu'il n'en crée. Toujours selon Jean Marc JANCO-VICI pour 1 MWh d'électricité renouvelable on importe 20 € de composants de l'étranger. Pour le même MWh d'électricité nucléaire, 1 € à 2 € seulement d'uranium suffit. Ce ne sont pas les malheureux employés régionaux qui fabriquent uniquement des segments de mât dans une entreprise moribonde qui justifient tous les emplois perdus dans les autres secteurs.

De l'instant où la quasi-totalité de l'éolienne provient du Danemark les emplois sont là-bas et les investissements aussi.

**Malheureusement, on oublie dangereusement qu'on a la chance d'avoir encore des gens qui se battent pour développer, localement, leurs entreprises.**

Par exemple la notoriété de Saulieu n'est pas juste un cadeau du ciel ou un phénomène dû au simple hasard. Ce n'est pas un service à rendre à ces entrepreneurs que de leur mettre des éoliennes dans les roues. C'est plutôt la bonne manière pour torpiller leurs activités et les faire fuir. Les élus concernés ont-ils mesuré les conséquences de leurs actes ? Ont-ils fait un calcul de pesée des intérêts entre les maigres subsides redistribués par les promoteurs et les dégâts aussi considérables qu'irréversibles provoqués par ces monstres inutiles.

Et puisqu'on parle d'**entrepreneurs**, je voudrais apporter une précision sur la notion de profit d'une entreprise. Personnellement, je fais une différence fondamentale entre deux concepts d'entreprise. D'un côté, un entrepreneur ingénieux et inventif qui crée des produits se vendant dans le monde entier à de nombreux clients libres de leurs achats et donc confronté à la juste et saine concurrence et qui en retire les bénéfices avec, de l'autre côté, une entreprise qui fonde sa stratégie sur un marché captif et subventionné, garanti en durée et en solvabilité et dont l'activité consiste à ponctionner ses revenus, de force, dans la poche des contribuables pour ne pas atteindre, in fine, un objectif dont on sait, depuis l'origine qu'il ne pourra l'être, mais qui permet, par-contre, de réaliser des profits en toute certitude et impunité. La personne qui n'avait pas encore vu la différence me comprendra.

## CONCLUSION

Si votre motivation à accepter et laisser faire le projet éolien d'Engie Green est la réduction de nos émissions de CO2 dues à l'électricité, je pense que les chiffres vous démontrent l'inverse. Si votre motivation c'est de favoriser le remplacement de nos centrales nucléaires par des éoliennes je pense malheureusement que vous allez être déçus. Il est totalement irresponsable de faire croire à la population ce genre d'ânerie.

Si votre motivation c'est uniquement l'apport financier à la commune où vous résidez pour autant que vous estimiez, en conscience, que les éoliennes n'apportent aucune nuisance, j'attire simplement votre attention sur le risque de constater, qu'en finalité ces nuisances existent bel et bien et que dans le temps, les fameuses et hypothétiques rentrées s'évaporeront comme neige au soleil. En revanche, j'attire à nouveau très fortement l'attention des élus sur le fait qu'à travers leurs décisions, ils s'appêtent à transmettre, d'une manière irresponsable, voire cynique, ce cadeau empoisonné à nos enfants. Cet argent aussi improbable qu'illégitime, éventuellement collecté, ne justifiera jamais de les exonérer de leur mission première qui est de protéger les personnes et les biens et leur cadre de vie.

**On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas.**

**Vous savez maintenant que le déploiement anarchique de ces éoliennes ne réduit pas nos émissions de CO2, ne pourra jamais remplacer le nucléaire, mais vous oblige à payer votre électricité beaucoup plus chère et ça va continuer avec la CSPE la TCPE etc. etc. Si vous ne voulez pas non plus que les territoires deviennent le dépotoir des villes propres alors c'est à vous d'en tirer les conséquences.**

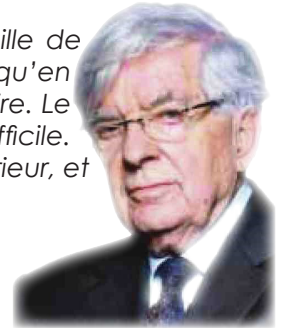
**REMARQUE : Le présent document a été imprimé sur du papier recyclé. Il vous est offert grâce à la contribution de nos adhérents en fonction de leurs moyens, avec l'espoir de vous ouvrir les yeux et d'arrêter la catastrophe. Faut-il préciser que, contrairement aux promoteurs éoliens, nous ne bénéficions d'aucune aide ni d'aucune subvention qui pourrait être prélevée sur nos impôts ou sur des taxes...**



# ANNEXE 1

## Une controverse difficile en perspective

Fin octobre ou début novembre, le gouvernement doit révéler sa feuille de route énergétique, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), jusqu'en 2028. Elle devrait, au moins à court terme, préserver la place du nucléaire. Le gouvernement s'attend donc à devoir faire face à une controverse difficile. Ancien ministre de la Recherche, de l'industrie, de l'Enseignement supérieur, et de la Défense, **Jean-Pierre Chevènement**, à 79 ans, prend position.



## Programmation énergétique: savoir aller contre le vent

**Jean-Pierre Chevènement** : «EDF prépare la fermeture d'une demi-douzaine de centrales nucléaires. A-t-on vu dans le monde un pays qui manifeste une telle défiance à l'égard de ses propres capacités?»

La France avait acquis à la fin du siècle dernier une remarquable maîtrise du cycle complet de l'énergie nucléaire. L'outil industriel constitué au fil des générations était un atout majeur de notre pays dans la compétition internationale.

Sous l'effet d'orientations prises au début du quinquennat précédent, cet atout est en train d'être complètement gâché. EDF, sous la tutelle de M. de Rugy, prépare un plan dit PPE (\*) prévoyant la fermeture d'au moins une demi-douzaine de centrales nucléaires. A-t-on vu quelque part dans le monde un pays qui manifeste une telle défiance à l'égard de ses propres capacités et au point de porter un tel coup à la crédibilité de son industrie?

Les raisons avancées - la sûreté et la lutte contre le réchauffement du climat - ne sont que des trompe-l'oeil. La vraie raison est idéologique: la lutte contre le nucléaire est le noyau d'une idéologie millénariste post-Seconde guerre mondiale qui a substitué la catastrophe au progrès à l'horizon de l'Humanité. Cette idéologie va bien au-delà des Verts. Elle imprègne «l'air du temps». Ce n'est pas par hasard qu'elle est née en Allemagne après 1945 avec Hans Jonas, l'inventeur du « principe de précaution ». C'est dans ce contexte hautement idéologique qu'il faut replacer le naufrage quasiment programmé de notre industrie nucléaire. L'Allemagne de Mme Merkel a décidé unilatéralement, en 2011, de « sortir du nucléaire », ruinant ainsi la perspective d'une politique énergétique européenne cohérente.

En Allemagne, les subventions aux «renouvelables» ont explosé, la facture d'électricité aux ménages aussi, et plus encore les émissions de gaz à effet de serre engendrées par le recours au charbon rendu nécessaire par le caractère intermittent du solaire et de l'éolien.

**Procrastination.** En France, par l'effet d'une procrastination très politique, il s'est écoulé trois décennies entre le lancement, en 1981,

des derniers réacteurs de deuxième génération (Civaux notamment) et celui de troisième génération, l'EPR de Flamanville qui accumule des retards. Quoi d'étonnant à ce que les savoir-faire industriels français se soient perdus? Rien de tel en Chine où l'EPR de Tashan est entré en service dans les délais prévus! Et voilà maintenant qu'au prétexte de la solidarité européenne, la France est en train de programmer la réduction de 80 % à 50 % de notre production d'électricité nucléaire.

En réalité, nous nous conformons aux objectifs du programme que le Parti socialiste avait adopté à la fin de 2011, lui-même consécutif à la décision de Mme Merkel de « sortir du nucléaire ». **François Hollande a coulé dans le bronze de la loi en 2015 le rabougrissement à 50 % de la part de l'électricité d'origine nucléaire dans la consommation de la France, au mépris de l'intérêt national.** Les erreurs de la politique énergétique allemande sont aujourd'hui patentes - elles ont amené la Commission de Bruxelles à revoir à la baisse ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre (de 40 % à 35 % en 2030), mais nous nous obstinons par idéologie à vouloir reproduire ces erreurs et à nous y adapter par suivisme. Il suffit de prendre connaissance des investissements évoqués pour la conversion de Fessenheim - ils sont liés au démantèlement de la filière nucléaire ou à la programmation d'une centrale photovoltaïque non rentable - pour se convaincre que la fermeture d'une centrale amortie et produisant de l'électricité bon marché est une ânerie.

Pour montrer le caractère déraisonnable de la programmation énergétique telle qu'on nous l'annonce, je ne prendrai que l'exemple de l'énergie éolienne. On a pris l'habitude d'opposer les « énergies renouvelables » au nucléaire.

C'est une fausse opposition. D'abord parce que le nucléaire, grâce à la faculté d'utiliser bientôt le thorium, et aux surgénérateurs qu'élaborent actuellement divers pays, res-

tera très compétitif à l'horizon des prochains siècles, sans émettre de gaz à effet de serre. On peut réduire considérablement le coût des réacteurs de génération III sans préjudice pour la sûreté et en réduire la taille (jusqu'à 200 MW) selon la préconisation du MIT pour mieux s'adapter à la demande. Le terme « énergies renouvelables » rassemble des produits d'une extrême hétérogénéité.

Groupe de pression surpuissant. L'hydroélectricité est assurément une forme d'énergie sans carbone, et pilotable (c'est-à-dire qu'on peut l'appeler à tout instant). Mais en France, la quasi-totalité des sites propices sont équipés. Plus prometteur est le solaire thermique, utilisé notamment pour les chauffe-eau; il n'est productif qu'une partie du temps (12 % seulement dans notre pays, en moyenne), mais la chaleur emmagasinée se conserve durant plusieurs jours. Aussi ce solaire thermique doit-il aujourd'hui être préféré au photovoltaïque, car à l'heure actuelle le stockage de l'électricité reste extrêmement coûteux.

Le concept d'énergies renouvelables est le manteau sous lequel se dissimule l'éolien, promu sans cesse par un groupe de pression surpuissant malgré les inconvénients qui en résultent. Non seulement parce que l'éolien est en train de détruire l'identité paysagère de notre pays, qui était faite d'harmonie et de mesure. Le préfet des Ardennes a ainsi autorisé 63 engins de 200 mètres de haut.

Plus graves encore les conséquences induites par le développement de l'éolien pour les finances publiques et pour l'environnement. Ces conséquences vont à rebours du but recherché. Cette production d'électricité d'origine éolienne permettrait de réduire celle des sources fossiles - charbon, fioul et gaz. Mais la part des fossiles, en France, est déjà tombée très bas: moins de 6 % de notre électricité, en année normale. Elle ne peut baisser davantage, en raison de l'irrégularité des énergies intermittentes. Les éoliennes, dans notre pays, ne sont utilisées qu'à raison de 2 % de l'année, en moyenne. Pour que les consommateurs soient convenablement desservis, il faut donc faire appel aux sources pilotables mais polluantes (charbon, lignite, gaz).

Dès lors, le supplément d'électricité produit par les nouvelles éoliennes ne pourrait avoir que deux destinations:

- Une exportation à perte (en année normale, la France exporte déjà le dixième de sa production, avec une perte de l'ordre de la moitié du prix de revient d'EDF, financée par le consommateur français);

- Le remplacement d'une fraction de la production nucléaire; celle-ci étant exempte de carbone, un tel remplacement n'aurait aucune utilité pour le climat, bien au contraire.

Ce remplacement nous placerait d'ailleurs devant un second dilemme :

- Ou bien le complément d'électricité rendu nécessaire par l'intermittence de l'éolien et photovoltaïque serait fourni par les centrales nucléaires; cela signifierait que celles-ci devraient réduire leur production actuelle, alors que leurs installations sont amorties, et ne nécessitent, pour continuer à servir, que des investissements de sécurité supplémentaires (« grand carénage»). Le simple maintien de la production totale actuelle avec des éoliennes serait obtenu à grands frais (le développement des réseaux d'interconnexion coûte extrêmement cher) alors que nous pouvons y parvenir pour un prix relativement modique, en nous dispensant d'éoliennes supplémentaires;

- Ou bien, deuxième hypothèse, le complément d'électricité nécessaire serait fourni par des sources fossiles; d'un point de vue technique, c'est la solution la plus aisée; les Allemands l'ont mise en oeuvre (charbon, lignite); mais du point de vue de l'environnement, c'est la pire formule.

Mariage forcé. Instruisons-nous de leurs erreurs. Il y a dans le modèle allemand des formules dont nous devrions nous inspirer (la cogestion par exemple), mais tout n'est pas à transposer mécaniquement. Ai-je besoin d'ajouter que la programmation énergétique française n'a pas à adapter notre modèle aux erreurs commises outre-Rhin et que nos amis allemands commencent eux-mêmes à mesurer?

Du fait de son mariage forcé avec des énergies fossiles, l'éolien est une fausse énergie renouvelable, une fausse énergie propre.

Retenons notre souffle à l'annonce de la publication, dans les prochaines semaines, de la nouvelle «Programmation pluriannuelle de l'énergie». j'ai pensé et je continue à espérer que l'élection d'un nouveau président de la République permettra de retrouver le chemin de la raison. Il n'est jamais trop tard pour revenir sur une erreur, même quand elle est portée par le vent. La mode est ce qui se démode: un vent l'apporte, un autre la remporte.

**Jean-Pierre  
ancien ministre.**

**Chevènement,**

(\*) Programmation pluriannuelle de l'énergie.

Source : l'Opinion du 22 octobre 2018 - N° 1368

# ANNEXE 2



Un fléau d'une ampleur internationale s'abat, depuis quelques années, sur notre pays. Aidés par nos élus, les promoteurs éoliens se sont accaparés nos territoires et nos vies. Devant le massacre de notre patrimoine, un vent de colère s'élève partout sur l'hexagone. Il est grand temps de dire «STOP» à ce carnage.

jeudi 26 juillet 2018



## LE SCANDALE EOLIEN (Antoine WAECHTER)

### L'avis d'un vert...

**Le développement de l'éolien terrestre repose sur une escroquerie intellectuelle et politique.**

Après avoir colonisé les champs de betteraves et de céréales de la Picardie et de la Champagne, les aérogénérateurs investissent dorénavant les reliefs boisés de la basse montagne, dénaturant les plus beaux territoires de France et **dégradant l'environnement de dizaines de milliers de personnes.**

L'énergie éolienne a, semble-t-il, la sympathie d'une petite majorité de nos concitoyens, mais suscite des dizaines de procès devant la juridiction administrative. **Cette réalité contrastées oppose ceux qui ne connaissent que les photographies de pales blanches sur un fond de ciel bleu à ceux qui vivent la proximité de ces monstres technologiques.** L'adhésion repose sur une double escroquerie intellectuelle et politique : l'éolien serait nécessaire pour se passer du nucléaire et pour limiter les gaz à effet de serre, plus largement l'avenir appartiendrait aux énergies renouvelables.

Au niveau actuel de consommation énergétique, le renouvelable est parfaitement incapable de remplacer les énergies à haute densité comme le pétrole et l'atome. Il serait nécessaire d'abîmer tous les cours d'eau, de piller la forêt et de couvrir la France de panneaux solaires et de mâts géants pour atteindre cet objectif. **Le cœur de la transition énergétique ne peut raisonnablement être qu'une réduction radicale de la consommation : tous les connaisseurs en conviennent.** L'escroquerie politique est de taire cette vérité. L'investissement dans les nouvelles technologies de production d'électricité en veillant à ne rien changer à nos modes de vie et à notre organisation socio-économique consiste à poursuivre le modèle de développement à l'œuvre depuis près de deux siècles. C'est plus confortable politiquement... et nous achemine vers l'impasse en toute bonne conscience.

**L'éolien n'est pas une alternative au nucléaire.** La loi de transition énergétique a inscrit dans le marbre le niveau de production actuelle. L'EPR de Flamanville, qui aura coûté plus de 10 milliards d'euros, est annoncé pour une durée de vie d'au moins 60 ans. Un Etat qui a décidé de sortir du nucléaire n'équipe pas le pays en centrales pour le prochain demi-siècle. La réduction promise de la part de l'atome n'est qu'une illusion d'optique : l'accroissement de la consommation d'électricité, voulu par la loi (notamment par une électrification du parc auto-

mobile), conduit mécaniquement à diminuer la part relative sans avoir à modifier la trajectoire du modèle.

Enfin, l'éolien n'a pas sa place dans un mixte énergétique dominé par le nucléaire. Une énergie aléatoire suppose des relais rapidement mis en œuvre, comme des centrales hydroélectriques ou des centrales thermiques. L'hydroélectricité étant à peu près totalement mobilisée, le développement des centrales au gaz est le corolaire obligé de l'éolien. En d'autres termes, **le développement de l'éolien exige le développement conjoint de centrales mobilisant des énergies fossiles et ne constitue pas, en soi, une réponse à la dérive climatique. L'Allemagne, qui est en voie de fermer toutes ses centrales nucléaires, est aujourd'hui l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre de l'Union européenne.**

### **Des milliers de personnes en souffrance**

**La multiplication des parc éoliens massacre les paysages de France et provoque la souffrance de milliers de personnes. La course aux autorisations d'implanter conduit à coloniser des territoires sans vent comme l'Est du pays, hier considérés comme inaptes aux éoliennes. Pour atteindre la rentabilité, les développeurs installent dorénavant des engins de 200 mètres de haut (pâles + mât), soit 4 à 6 fois plus que les objets déjà existants comme les clochers, les flèches de cathédrale, les pylônes de lignes très haute tension...**

De grands voiliers, comme les rapaces, sont tués par les pâles, tandis que les poumons des chauves-souris éclatent sous l'effet de la dépression d'air créés par leur mouvement. Chaque éolienne vide un espace d'environ 1,8 hectare de tout vertébré (oiseaux et mammifères notamment), soit 9 hectares par parc de 5 machines, ce qui est sans incidence majeure dans un champ de maïs, mais très impactant au-dessus d'une forêt.

**L'Académie de médecine a recensé tous les troubles suscités par la proximité d'un aérogénérateur, dans un rapport très complet publié en juillet 2017 : création de conditions favorables aux crises d'épilepsie, effet stroboscopique lié à l'ombre portée des pâles sur les maisons, malaises liées aux ultrasons produits par les vibrations des mâts, nuisances sonores.** Le bruit du puissant brassage d'air (la prévision des zones de nuisances est complexe) fatigue le système nerveux par sa permanence comme la goutte d'eau qui tombe des heures durant. La nuit noire étoilée est rompue par les flash rouges qui signalent les mâts aux avions : impossible de retrouver le charme d'un dîner en plein-air par une nuit douce d'été lorsque ces éclairs lumineux vous rappellent en permanence la présence de cette zone industrielle dédiée au vent.

### **Le scandale de l'Etat complice**

**Le scandale tient au fait que l'Etat a livré le pays aux spéculateurs du vent.** Vous devez déposer un permis de construire pour édifier une maisonnette de 20 m<sup>2</sup> de surface habitable et d'une hauteur de 2,5 mètres. L'installation d'un aérogénérateur de 200 mètres de haut assis sur un bloc de béton de 75 tonnes et 200 m<sup>2</sup> de surface est exonéré de permis de construire ! L'implantation n'est soumise à aucune planification : les zones de développement éolien, déjà peu démocratiques dans leur élaboration, ont été supprimées en 2015. La décision du Sénat d'imposer une distance minimale de 1000 mètres entre une éolienne et une habitation a été annulée par le Gouvernement Valls. **La Bavière vient d'instaurer une distance égale à 10 fois la hauteur de la machine, soit 2000 mètres pour une hauteur de 200 mètres ; l'Académie de médecine avait recommandé 1500 mètres voici quelques années déjà.**

**L'Etat ne cesse de faire évoluer les règles pour satisfaire le lobby des spéculateurs du vent.** Dernier cadeau annoncé : le secrétaire d'Etat auprès de Nicola Hulot veut rendre plus difficile le recours contentieux des associations (même logique que François Hollande qui, pour protéger la promotion immobilière, a, par les ordonnances de février 2014, rendu plus difficile le recours des citoyens). **L'éolien ne fait pas bon ménage avec la démocratie. Les projets d'aérogénérateurs ne font jamais l'objet d'un référendum local et se développe le plus souvent dans la plus grande discrétion pour ne pas alerter les défenseurs du paysage et du cadre de vie.**

**Ainsi, loin de défendre la population, l'Etat fait le jeu des spéculateurs internationaux du vent contre l'intérêt des Français.**

## **L'énergie entre les mains du capitalisme international**

L'installation d'un parc éolien se joue en deux temps. Dans un premier temps, un développeur d'éoliennes contacte les maires situés près d'une ligne électrique et lui vante les bénéfices financiers à attendre d'une implantation. En cas d'accord, il monte le dossier, fait faire les études (souvent affligeantes en ce qui concerne le paysage, l'impact sur la santé publique et sur la faune), contribue à l'enquête publique, défend le projet devant le tribunal administratif.  
**Coût de l'opération : environ 1 million d'euros.**

L'autorisation obtenue est mise en vente sur le marché mondial. Elle est acquise le plus souvent par des fonds de pension américains, britanniques, canadiens.. par des pétroliers..., pour une somme de l'ordre de 15 millions d'euros pour un parc de 5 aérogénérateurs. L'acheteur dépensera encore quelques millions d'euros pour l'acquisition des machines et leur montage. Il vendra sa production à EDF qui est tenu de la racheter à un prix supérieur au prix de marché de l'électricité pendant une durée contractuelle de 10 ans. La différence est payée par la taxe dite contribution au service public de l'électricité (CSPE) que paient dorénavant tous les consommateurs d'énergie. Cette taxe vient encore d'augmenter.

**Tous les acteurs gagnent, sauf le consommateur français. Le développement de l'éolien industriel est d'abord une affaire de gros sous : la principale motivation n'est pas de produire des kW/heure mais des euros dans un cadre sans risque puisque garanti par l'Etat.**

**L'une des conséquences de ce développement est de placer l'appareil de production énergétique d'origine éolienne entre les mains de capitaux étrangers : les consommateurs français sont ainsi appelés à contribuer aux retraites des Américains et des Britanniques.**

## **Pour une transition énergétique intelligente**

Il ne s'agit pas de mener une guerre idéologique contre **les aérogénérateurs industriels, mais d'exiger que l'Etat reprenne la main sur le développement de l'éolien en localisant les zones d'implantation et en précisant des modalités qui préservent les paysages, la population et la démocratie. Une transition énergétique intelligente suppose le courage de fixer comme objectif central la réduction de la consommation d'énergie, quelle qu'en soit la source, et de définir une stratégie au service de cet objectif : interdiction du chauffage électrique, limitation des éclairages nocturnes, réduction des déplacements imposés en voiture par une interdiction de construire des zones d'activités près des échangeurs routiers et de grandes surfaces commerciales en périphérie de ville, isolation des bâtiments, interdiction de construire des bâtiments énergivores....**

**A chaque région, un mixte énergétique conforme à son tempérament. Les aérogénérateurs n'ont pas leur place dans les espaces naturels, les montagnes et les forêts, ni dans le champ de visibilité de nos monuments.**

**L'Etat protège-t-il les intérêts de grands groupes financiers ou la santé et le cadre de vie des Français ? Très clairement, les décisions prises au cours des dix dernières années profitent à la finance internationale au détriment des gens.**

**Antoine WAECHTER**

-----

## ANNEXE 3



# La transition écologique, une chimère


23 novembre 2018

**Rémy Prud'homme** Après des études à HEC, à HARVARD et un doctorat, il est Professeur émérite à l'Université de Paris XII. Il a enseigné aux Universités de Phnom-Penh, de Lille, de Paris XII, ainsi qu'au MIT (Massachusetts Institute of Technology). Il a travaillé à l'OCDE\* comme Directeur-Adjoint de la Direction de l'Environnement. **Fils de paysan, élevé à la campagne, il a beaucoup travaillé sur le thème de l'environnement**

C'est en France devenu un rite : pas un discours, pas un débat, pas un article, sans une référence à la « transition écologique ». Ce nouvel impératif catégorique est une auberge espagnole (ce qui déplairait à Kant). Il est invoqué pour justifier tout et rien : de la multiplication des loups (qui est bien un problème écologique) à la taxe carbone (qui n'en est pas un). En pratique, la transition écologique se réduit largement à une transition énergétique : aller, et aller immédiatement, vers un monde sans rejets de CO<sub>2</sub>. La diminution de ces rejets est le rôti, le reste (les mégots de cigarettes, le recyclage) est la sauce. Un tel projet est une chimère, pour au moins trois raisons.

**Il est d'abord totalement inutile**, surtout pour la France. La justification de cette transition est que le CO<sub>2</sub> anthropique engendre le réchauffement climatique qui engendrera des catastrophes terribles. Cette conviction climato-crédule est fragile, mais on ne la discutera pas ici. Elle est en tout cas globale. Ce sont les émissions de tous les pays qui comptent. Celles de la France représentent 1% des rejets mondiaux, 29 fois moins que celles de la Chine. L'impact d'une transition énergétique uniquement française sur le climat sera ou serait parfaitement négligeable. Raison de plus, dira-t-on, pour donner l'exemple. Mais l'exemple, nous le donnons déjà. La France est pratiquement le pays (après le Mali ou le Cambodge) où les rejets par euro de PIB sont les plus bas du monde : 2 fois moindres qu'en Allemagne, 3 fois moindres que pour l'ensemble du globe. Au lieu de le clamer, nos bien-pensants préfèrent le cacher. Ce bel exemple n'est pourtant guère suivi. Qui peut sérieusement croire qu'il le serait davantage si nous étions encore plus exemplaires ? Plus encore que le socialisme dans un seul pays (prônée par le génial Staline), la transition dans un seul pays est une impasse.

**Le projet de transition est ensuite irréalisable.** Les combustibles fossiles à l'origine des rejets coûtent cher (ce sont, après le tabac, les biens les plus lourdement taxés en France, bien plus que l'alcool ou le parfum) : ménages et entreprises cherchent, et réussissent, à les économiser. En vingt ans, la France a diminué ses rejets de 12%. Ces gains de productivité en CO<sub>2</sub> vont continuer, espérons-le. Mais de là à viser des réductions de 75% ou davantage, il y a la différence entre la réalité et le rêve. Les propositions faites au nom de la « transition écologique » sont généralement irréalistes, absurdes voire pathétiques. La plus importante est le remplacement de l'électricité nucléaire (qui ne rejette pas de CO<sub>2</sub>) par de l'électricité éolienne ou photovoltaïque (qui n'en rejette pas non plus) ; cette mesure-phare ne diminuera donc *en rien* les rejets de CO<sub>2</sub> de la France. En matière de transport, on propose aux Français qui ont besoin de leur voiture pour aller travailler à 40 km de leur habitation d'y aller à pied, en vélo, en co-voiturage, ou en trains qui n'existent pas (on a oublié le tandem). L'Accord de Paris allait, promis, juré, entraîner des réductions drastiques.



On allait voir. On a vu. Depuis 2015 les rejets de CO<sub>2</sub> ont augmenté à peu près partout : en France, en Allemagne, en Chine, en Inde, dans l'ensemble du globe. Sauf aux Etats-Unis où ils ont décliné (pas à cause de Trump, mais à cause des progrès extraordinaires du gaz de schiste).

**La transition écologique, enfin, est coûteuse, et en plus régressive.** Les chimères ne sont pas seulement les êtres évanescents dont rêvait Gérard de Nerval, ce sont des monstres à tête de lion qui griffent et qui mordent nos économies, et s'attaquent en particulier aux plus faibles. Presque toutes les mesures prises au nom de cette transition consistent à remplacer des solutions bon marché par des solutions onéreuses, ce qui est la définition du gaspillage. Le plus évident est la fermeture de centrales nucléaires en état de marche, et leur remplacement par la construction d'éoliennes. En Europe, plus le taux de pénétration de l'éolien et du solaire est grand, plus le prix de vente de l'électricité est élevé : en Allemagne il est deux fois plus élevé qu'en France. Le projet de notre gouvernement conduit inéluctablement au doublement du prix de l'électricité. Au moment où les pionniers de ces folies, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, en mesurent les conséquences, et mettent le pied sur le frein (ils cessent d'investir dans l'éolien et le solaire), la France, toujours en retard d'une guerre, appuie sur la pédale de l'accélérateur en criant « transition ! transition ! ». On pourrait dire la même chose à propos de l'augmentation des impôts sur les carburants.

Le pire est que ces surcoûts pénalisent plus durement les pauvres que sur riches. La transition écologique qui se dit solidaire est en réalité régressive. Les biens qu'elle vise (l'électricité, les carburants, le logement) pèsent bien plus lourd dans le budget des pauvres que dans celui des riches, dans le budget des habitants des zones périphériques ou rurales que dans celui des métropoles. Augmenter le prix de ces biens c'est attaquer le niveau de vie de ces ménages-là. Les élites parisiennes ne veulent pas le voir, mais les gilets jaunes le sentent bien, et le crient.

Les écologistes les plus conséquents en tirent fort logiquement la conclusion que transition écologique rime avec décroissance : moins de gens, moins de revenus, moins de mobilité, moins d'industrie, moins d'agriculture, moins d'échanges, moins de confort, avec moins de démocratie pour faire accepter tout cela. Le slogan de notre président, « *Make Our Planet Great Again* », implique que tout était plus formidable hier. Il indique la destination de notre transition écologique. L'avenir du futur, c'est notre passé.

\*Organisation de Coopération et de Développement Economiques

